

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

11 mai 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

L'offre des mobilités, à partir de ce 11 mai, sera adaptée aux besoins de notre territoire métropolitain et aura pour objectif essentiel de garantir la protection sanitaire des agents et des voyageurs. Cette Lettre d'info 30 fait le point sur les mesures mises en œuvre, le niveau des offres proposées et les conditions d'accès aux titres de transports. Respecter l'ensemble de ces règles, c'est non seulement prendre en charge une évolution du confinement partagée et responsable, mais c'est aussi s'accorder les moyens pour redonner force et vigueur à notre tissu économique et social. Je vous souhaite un très bon début de semaine et vous redis tout mon soutien et toute mon amitié.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

PISTES CYCLABLES TRANSITOIRES, LES AMENAGEMENTS ONT DEBUTÉ

Un réseau cyclable dit « transitoire » est en cours d'élaboration pour offrir aux habitants de **Tours Métropole Val de Loire** une solution de mobilité qui réponde aux contraintes sanitaires liées au déconfinement. Au total, ce sont plus de **60 kilomètres**, répartis sur les **7 communes** du cœur de la métropole qui seront déployés. Les premiers aménagements sont en cours de réalisation, mais la météo ne favorise pas le déploiement de ces aménagements.

Priorité aux déplacements domicile-travail

L'élaboration de ce réseau est fondée sur l'**analyse des flux domicile/travail**, sur des échanges avec les services des collectivités, sur la réunion d'un comité de pilotage restreint et sur la consultation du Collectif cycliste 37. Il fait l'objet d'échanges en bureau métropolitain et d'une saisine de chaque Maire. Le déploiement de ce réseau s'inscrit dans la durée puisqu'il préfigure une partie du schéma 2030.

Premiers aménagements en cours

Une première phase de déploiement est en cours depuis ce matin. Les axes du pont d'Arcole et de la rue des Tanneurs sont en cours d'aménagements. Une météo plus favorable, à partir de demain matin, permettra aux équipes métropolitaines de travailler sur la matérialisation des axes dans le sud de l'avenue Maginot et sur le pont Wilson. Bien sûr les aléas climatiques que nous connaissons actuellement (mais qui n'encouragent pas la pratique du vélo par ailleurs) contraignent et retardent quelque peu le bon déploiement de ce réseau temporaire.

En juin, un comité d'évaluation de ce réseau sera installé pour entendre les retours des usagers et faire des propositions d'adaptations.



Saint-Avertin, pont d'Arcole, un espace réservé pour les vélos



Tours, rue des Tanneurs, des espaces réservés pour les vélos



LE RÉSEAU FIL BLEU À PARTIR DU 11 MAI 2020

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENT

- À partir du 11 mai, **l'offre de transport bus et tram revient progressivement à la normale.** Jusqu'au 10 juillet inclus, le réseau sera en service entre **5h45 et 22h30**. Le service de bus et tram a été repensé en fonction de la reprise d'activité, des réouvertures d'établissements scolaires et des dessertes des hôpitaux et commerces.
- À partir du 18 mai, les lignes spéciales 60 à 76 circuleront pour desservir les collèges.
- L'ensemble des parkings relais seront à nouveau ouverts.
- Le service Résabus fonctionne de manière normale avec un nombre de voyageurs limité à 4.
- Le service Fil Blanc est de nouveau en service avec un nombre de passagers limité à 2.
- Consulter les horaires et les informations trafic sur **l'application Fil Bleu** ou sur **le site www.filbleu.fr**. Le centre d'appels au 02 47 66 70 70 est disponible du lundi au vendredi de 6h à 20 et le samedi de 10h à 20h.

LE PORT DU MASQUE ET LES MESURES BARRIÈRES

- Des **agents Fil Bleu** sont déployés sur le terrain pour aider à réguler le flux en station et dans les véhicules et veiller au respect du port du masque.
- Le **port du masque est obligatoire pour les voyageurs de 11 ans et plus** à bord des véhicules du réseau (bus, tramway, Résabus, Fil Blanc), au sein de l'agence commerciale Fil Bleu et en station. **Les voyageurs sans masques s'exposent à une amende de 135 euros.**
- Tous les bus et les rames de tramway sont **décapés et désinfectés quotidiennement** à l'aide de solutions virucides. Les protocoles de nettoyage et de décapage ont été revus et renforcés. Un soin particulier est apporté à l'ensemble des surfaces de contacts.
- Sur les quais de tramways et les arrêts de bus, les voyageurs sont invités à respecter les mesures de distanciation. **Un marquage au sol et sur les sièges a été installé dans les véhicules** pour aider les voyageurs au respect de la distanciation physique.
- Dès le 18 mai, la **montée porte avant** redevient obligatoire sur tout le réseau bus.
- **Les conducteurs de bus ne vendent pas de titres à bord.** Différents canaux sont à disposition des voyageurs pour acheter un titre ou recharger son abonnement (e-boutique, distributeurs automatiques, dépositaires...)
- **Les trajets en heure de pointe, de 7h à 9h et de 16h à 19h, devront être réservés aux déplacements liés au travail ou aux besoins de soin.** Les autres déplacements devront être effectués durant les heures creuses.

L'AGENCE COMMERCIALE ET LA E-BOUOTIQUE

- **L'agence commerciale Fil Bleu, 9 rue Michelet à Tours est ouverte.** Elle est désinfectée quotidiennement. Afin de protéger les agents de vente et les clients, tous les guichets de vente ne sont pas ouverts en simultané et des hygiaphones ont été installés. Le port du masque y est obligatoire.
- **Tous les clients sont invités à utiliser autant que possible les services de vente à distance et la e-boutique en ligne sur le site filbleu.fr.** La e-boutique propose tous les services de base : créations gratuites de cartes Liberté, rechargement d'abonnement, téléchargement d'attestation employeur, renouvellement de droits pour les bénéficiaires sociaux. Si besoin, un accompagnement à distance est assuré par les agents du centre d'appel Fil Bleu, joignables au 02 47 66 70 70.
- L'achat des titres de transports peut s'effectuer sur les **distributeurs automatiques** à toutes les stations trams et certaines stations bus et auprès d'un réseau de dépositaires.